



Chiffre d'affaires de 204,9M€ au premier semestre 2022 en croissance de +22,8% par rapport à 2021 Croissance organique de +4,7%

Les ventes de Delta Plus Group, acteur majeur sur le marché des Equipements de Protection Individuelle (E.P.I.), ont progressé de +22,8% (+38,1M€) au premier semestre 2022 et atteignent 204,9 millions d'Euros.

Le Groupe a entamé l'année 2022 sur un rythme de croissance organique proche de celui enregistré en 2021, et a bénéficié d'un effet de périmètre positif, lié à l'intégration de Maspica (Italie), société acquise en Janvier 2022, et de Safety Link (Australie) acquise en Février 2022, toutes deux intégrées dans le périmètre du Groupe au 1^{er} janvier 2022.

L'effet de périmètre positif (+15,1%) représente un impact de +25,2M€ sur le chiffre d'affaires du premier semestre.

Les effets de change, positifs dans la continuité du dernier trimestre 2021, s'élèvent à 5,1M€ au premier semestre, soit un impact de +3,0% sur la variation du chiffre d'affaires.

A périmètre et taux de change constants, la croissance organique du chiffre d'affaires consolidé s'élève à +4,7% sur le premier semestre 2022 (+7,8M€).

Chiffre d'affaires consolidé <i>En millions d'Euros</i>	2022	2021	Evolution 2022/2021	Evolution Périmètre et taux de change constants (1)
Chiffre d'affaires Groupe - 6 mois	204,9	166,8	+22,8%	+4,7%
1 ^{er} trimestre	99,2	81,5	+21,8%	+4,6%
2 ^{ème} trimestre	105,7	85,3	+23,8%	+4,7%
Chiffre d'affaires Europe - 6 mois	107,4	81,0	+32,5%	+6,6%
1 ^{er} trimestre	54,2	41,4	+30,8%	+6,5%
2 ^{ème} trimestre	53,2	39,6	+34,2%	+6,8%
Chiffre d'affaires Hors Europe - 6 mois	97,5	85,8	+13,7%	+2,9%
1 ^{er} trimestre	45,0	40,1	+12,5%	+2,8%
2 ^{ème} trimestre	52,5	45,7	+14,7%	+2,9%

(1) Sur le premier semestre 2022, l'effet périmètre s'élève à +15,1% (+25,2M€) et l'effet de change s'élève à +3,0% (+5,1M€)

Europe

En Europe, le chiffre d'affaires du premier semestre 2022 (107,4M€) est en croissance de +26,4M€ (+32,5%) grâce à l'intégration de la société Maspica (Italie) au 1^{er} janvier 2022 (+21,0M€ soit +25,9% d'effet périmètre). L'effet de change est nul sur le semestre en Europe.

La croissance organique, retraitée des effets de périmètre et de change est donc de +6,6% sur le semestre (+5,4M€). La poursuite de la dynamique dans la plupart des pays de cette zone, ainsi qu'un effet de base favorable en début d'année sur l'activité Delta Plus Systems expliquent cette croissance.

Hors Europe

Le chiffre d'affaires réalisé Hors Europe au premier semestre 2022 s'élève à 97,5M€, en augmentation de +11,7M€ (+13,7%) par rapport à 2021.

L'effet de périmètre lié à l'intégration de Safety Link (Australie) s'élève à 4,2M€ (soit une contribution de +4,9% à la croissance de la zone Hors Europe).

Les fluctuations de l'Euro par rapport au RMB et au Dollar (USD) ayant été plus marquées au cours des derniers mois, le Groupe enregistre sur le premier semestre 2022 un effet de change favorable de +5,1M€ sur le chiffre d'affaires réalisé Hors Europe (+5,9%).

Retraitée des effets et change et de périmètre, la croissance organique du chiffre d'affaires est de +2,9% (+2,4M€) hors Europe au premier semestre 2022.

La Chine, qui avait été le moteur de la croissance de cette zone géographique au premier trimestre (+10%) a connu un repli d'activité significatif au second trimestre (-11%) en raison des mesures de confinements stricts appliquées dans plusieurs grandes villes du pays en avril et mai 2022. Un retour à la normale est intervenu à compter de la fin du mois de Mai 2022.

Par ailleurs, le chiffre d'affaires réalisé en Ukraine s'est élevé à 0,6M€ sur les six premiers mois de l'année. Ce niveau est inférieur de 0,6M€ à celui de 2021 (1,2M€) et de 1,0M€ par rapport au budget (1,6M€).

La bonne tendance observée en début d'année a été stoppée par la guerre qui a débuté fin Février 2022. L'arrêt des opérations de notre filiale Ukrainienne depuis cette date remet en cause le chiffre d'affaires que le Groupe ambitionnait de réaliser dans ce pays en 2022 (3,6M€ au total).

En dehors de ces deux faits marquants, la dynamique est restée forte dans les autres zones, en Amérique du Sud notamment, mais aussi au Moyen-Orient, région pénalisée ces dernières années et qui affiche un rebond soutenu en ce début d'année.

Perspectives 2022

- **Confirmer une croissance organique positive du chiffre d'affaires en 2022**
- **Réussir l'intégration des sociétés Maspica et Safety Link, acquises au premier trimestre 2022**
- **Défendre le niveau de rentabilité opérationnelle dans un contexte défavorable**
- **Confirmer la solidité de la structure financière du Groupe pendant cette période d'incertitude**

Delta Plus Group a démontré depuis 2020 sa capacité à limiter les conséquences de la crise liée au Covid-19 sur son activité et à poursuivre dans le même temps une politique volontariste d'acquisitions, confirmant à travers 8 acquisitions finalisées depuis début 2020 sa stratégie de déploiement dans des zones à fort potentiel de croissance et sur des métiers à forte valeur ajoutée.

Le Groupe débute l'année 2022 avec une croissance organique dynamique de plus de 4%, confirmant la tendance du second semestre 2021, tout en bénéficiant d'un effet de base légèrement favorable.

Les premiers mois d'intégration des nouvelles filiales acquises (contribution au chiffre d'affaires proche de 25M€ au premier semestre) sont satisfaisants et permettent de confirmer l'objectif initial affiché d'un effet périmètre de l'ordre de 13% sur l'ensemble de l'année.

Le Groupe ambitionne toujours par ailleurs pour 2022 une poursuite de la croissance organique de son chiffre d'affaires, en dépit de contextes macro-économique et géopolitique très incertains.

En effet, le premier semestre a été marqué par des événements qui font peser sur la suite de l'année 2022 des incertitudes sur le niveau de rentabilité à court terme : guerre en Ukraine, confinements stricts en Chine en raison du Covid-19, persistance d'importantes tensions inflationnistes touchant notamment le prix des matières premières, variations significatives des taux de change des principales devises mondiales.

Dans ce contexte, le Groupe met en place toutes les mesures destinées à limiter l'impact de ces événements significatifs sur le niveau de rentabilité opérationnelle et à un défendre un niveau de résultat en ligne avec les exercices précédents.

En outre, le Groupe ambitionne de conserver une structure financière solide lui permettant d'assurer le financement de son développement, notamment dans le cadre de sa stratégie de montée en gamme et de renforcement géographique.

Prochaine publication : Résultats semestriels 2022
Lundi 5 septembre 2022, après bourse

A propos de DELTA PLUS

Delta Plus Group conçoit, normalise, fabrique ou fait fabriquer et distribue une gamme complète d'Equipements de Protection Individuelle (EPI). Delta Plus Group est cotée sur Euronext Growth Paris (ISIN : FR0013283108 - Mnémo : ALDLT)

Plus d'informations : www.deltaplusgroup.com

CONTACT

Jérôme BENOIT
Président Directeur Général
e-mail : relation.investisseur@deltaplus.eu
Tel : 04.90.74.20.33

Arnaud DANIEL
Directeur Administratif & Financier

GLOSSAIRE

Définition de la croissance organique, ou croissance à périmètre et taux de change constants

La croissance organique, ou croissance à périmètre et taux de change constants est calculée en excluant les impacts des variations des taux de change ainsi que les effets de périmètre (impact des acquisitions et des cessions).

Le retraitement de l'effet de change consiste à calculer les agrégats de l'année en cours au taux de change de l'année précédente.

Le retraitement des effets de périmètre, pour les entités entrantes (acquisitions) consiste :

- Pour les entrées de périmètre de l'année en cours à retrancher la contribution de l'acquisition des agrégats de l'année en cours
- Pour les entrées de périmètre de l'année précédente, à retrancher la contribution de l'acquisition du 1^{er} janvier de l'année en cours jusqu'au dernier jour du mois de l'année en cours où a été réalisée l'acquisition l'année précédente

Le retraitement des effets de périmètre, pour les entités sortantes (cessions) consiste :

- Pour les sorties de périmètre de l'année en cours, à retrancher les contributions de l'entité sortie aux agrégats de l'année précédente à compter du 1^{er} jour du mois de cession
- Pour les sorties de périmètre de l'année précédente, à retrancher les contributions de l'entité sortie aux agrégats de l'année précédente